

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

Tous impliqués !



L'Association Congrès des Notaires de France poursuit son activité en s'efforçant de suivre une démarche de développement durable. Consciente de la complexité des enjeux environnementaux et sociétaux dans la filière événementielle, l'Association invite chaque acteur à se mobiliser dans cette responsabilité collective et progressive.



LES ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION CONGRÈS DES NOTAIRES DE FRANCE :

ÉCO RESPONSABILITÉ

En cohérence avec la démarche « Zéro papier » du notariat :

- Réduire les éditions au format papier,
- Respecter les consignes d'impression sur le papier recyclé, écolabellisé, en collaboration avec des imprimeurs certifiés et inclusifs.

Gérer les locaux de l'Association, en respect des normes environnementales.

Réduire l'usage des plastiques.

Dans l'exposition :

- Réduire la surface moquettée dans les zones publiques,
- Encourager les exposants en proposant des services,
- Gérer un tri sélectif des matières consommées.

RESPONSABILITÉ SOCIALE ET SOCIÉTALE

Proposer une réflexion juridique d'intérêt général, neutre et impartiale, déclinant les missions qu'accomplit le notaire en sa qualité d'officier public ministériel pour le compte de l'Etat auprès des citoyens et des acteurs économiques :

- Être présent sur tout le territoire
- Garantir la sécurité juridique incontestable des actes et des contrats impliquant les personnes physiques et morales
- Agir pour la justice préventive
- Participer au développement économique de la société.

Inviter à découvrir un territoire différent chaque année en impliquant le maximum de parties prenantes locales. Préférer le local et la proximité.

Collaborer avec une grande diversité d'acteurs économiques et sociaux dans une démarche de dialogue de transparence et d'ouverture.

Attacher de l'importance aux conditions de réalisation des services contractés et de fabrication des produits achetés.

Privilégier les « Traiteurs de France » et les prestataires de denrées alimentaires fraîches, locales, de saison et luttant contre le gaspillage.

S'efforcer d'installer un climat de confiance avec ses parties prenantes.

Mener des actions de mécénat durables déclinant les principes de la charte de partenariat avec France Générosités et du protocole national pour le développement du mécénat culturel du Ministère de la culture au terme duquel quatre-vingt notaires sont correspondants mécénat en France. Poursuivre un partenariat ancien avec la Fondation d'Auteuil. Verser des dons.

S'attacher à proposer un cadre d'exercice respectueux des fonctions accomplies dans le cadre de l'activité de l'Association.

RESPONSABILITÉ SÉCURITAIRE ET SANITAIRE

Établir, en lien avec les autorités publiques et réceptives, les mesures sanitaires et de protection qui garantissent la sécurité des publics.



AXES DE PROGRÈS POUR LES EXPOSANTS :

CONCEPTION DE STANDS

Les matériaux

Les cloisons préinstallées par Live ! by GL events sont réutilisées, l'éclairage est diffusé par spots utilisant des ampoules LED.

La moquette est recyclée.

Intégrer, dans la phase de conception ou de décoration du stand des critères de développement durable :

- Penser à des aménagements réutilisables.
- Privilégier des matériaux certifiés tel que le bois, certifié PEFS ou FSC d'origine française ou européenne, ou encore utiliser de la moquette réutilisable ou recyclable.

- Intégrer trois critères pour le papier : papier recyclé / papier écolabellisé / privilégier les imprimeurs certifiés (marque Imprim'Vert et/ou d'une certification environnementale).
- Éviter au maximum les emballages et contenants plastiques.
- Préférer l'eau des fontaines ou en carafe.

Les déchets

Utiliser les équipements dédiés au tri des déchets.

Imposer aux prestataires de denrées alimentaires de veiller à limiter l'empreinte écologique.

L'énergie

Éteindre les éclairages de stand avant de partir chaque soir.

Développer le recours aux fournisseurs de proximité.

POLITIQUE DE CADEAUX

L'Association Congrès des Notaires de France n'encourage pas la distribution de cadeaux sur les stands. Ces derniers créent une disparité entre les exposants et génèrent le plus souvent une joie éphémère.

Tendre vers une démarche " Zéro papier ".

RESTAURATION

L'alimentation représente un poste substantiel de l'empreinte carbone (27% des ménages). Il s'agit du premier poste d'émission de gaz à effet de serre (GES) devant les transports et le logement. En repensant les habitudes alimentaires et en choisissant de proposer aux congressistes et aux exposants des produits plus respectueux de l'environnement, l'Association ambitionne de réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Elle fait le choix de ne travailler, durant l'année, qu'avec des partenaires engagés dans ces démarches.

A l'occasion du Congrès, elle collabore activement des traiteurs dont les engagements, dans une politique de réduction de l'empreinte environnementale à tous les niveaux de leurs activités, sont, notamment, les suivants : vaisselle écoresponsable, produits locaux de saison, redistribution des invendus (provenant de prestations clients) pour les plus démunis, mise en place d'un compost, signature électronique des documents, mutualisation des livraisons, fournisseurs certifiés, participation à des dons solidaires ou programmes humanitaires.



ACTIONS CONCRÈTES PROPOSÉES AUX PARTICIPANTS :

Choisir un hébergement proche du Palais des Congrès. L'organisation du Congrès s'est efforcée de concentrer les événements permettant un congrès à pieds.

Eteindre les lumières.

Limiter l'usage des produits d'accueil offerts par les hôteliers.

Demander à ne pas changer tous les jours les draps et serviettes de toilettes durant un court séjour.

Utiliser le moins possible les bouteilles d'eau en plastique.

Limiter les documents emportés à ceux qui sont vraiment utiles.

Résister à la tentation des petits cadeaux offerts sur les stands.

Emporter avec soi un sac pour tout porter et une gourde rechargée à l'eau des fontaines mises à disposition.

Réserver un accueil bienveillant à toutes initiatives prises (réduction des emballages des denrées alimentaires par exemple sur les stands de restauration rapide).

Utiliser les poubelles de tri sélectif mises à disposition.

Restituer la pochette de badge.

Préférer le train à l'avion entre le domicile et le Palais des Congrès.

Utiliser le service des navettes mis à disposition, en soirée, par le Congrès.